

# L'ÉCHO DES FALAISES

Octobre / novembre 2014

Journal de Leclercville

Volume 4, numéro 4



**150<sup>e</sup>**  
**Leclercville**  
Naviguons ensemble dans nos racines





## Le mot du maire

Chers citoyens, chères citoyennes,

Quand on s'embarque dans une folle aventure comme les fêtes du 150<sup>e</sup>, on s'attend toujours à un certain succès. Mais je dois dire que cette fois-ci, le succès a dépassé toutes nos espérances.

Vous avez sûrement remarqué qu'il y a beaucoup de décorations qui ornent les maisons et les fermes : des fleurs, des pancartes, des rubans, toutes sortes de vieux instruments aratoires, des montages avec des mannequins, toutes sortes de choses pour rappeler notre histoire et nos racines. Je veux remercier tous les citoyens qui se sont donnés beaucoup de peine pour embellir ainsi leur demeure et la municipalité, tout en rappelant l'histoire de Leclercville.

Un gros merci à vous tous pour votre participation; la plus grosse organisation des fêtes ne vaudrait rien si les gens n'embarquent pas. Le gros succès des fêtes, c'est la participation des citoyens. Merci aux gens de Leclercville, qui ont si bien embarqué.

Les gens ont démontré qu'ils sont réellement fiers de leur village, fiers de leur municipalité, fiers de leurs origines. Et en toute humilité, il y a de quoi à être fier. Notre environnement est superbe, notre milieu de vie est ce qu'il y a de plus sain, notre communauté est tissée serrée. Il y a à Leclercville un esprit communautaire qui unit tous les citoyens et même ceux qui, pour diverses raisons, doivent s'exiler un peu « en ville ». Un beau milieu, sécuritaire, sain, tranquille; réellement, il fait bon vivre à Leclercville.

On a montré qu'on a de bonnes racines, mais par-dessus ces bonnes racines, il y a quelque chose de solide. N'en déplaise à nos historiens, on ne passera pas trop de temps à regarder nos racines, car on est résolument tourné vers l'avenir. On continue à améliorer nos infrastructures, notre milieu de vie, notre vie communautaire. On continue avec enthousiasme ce chemin débuté il y a 150 ans. Le progrès, ça ne s'arrêtera pas aujourd'hui!

Je vous invite à garder bien vivant ce dynamisme qui a marqué l'esprit des fêtes du 150<sup>e</sup>. On en aura toujours besoin pour relever les défis qui se présenteront sur notre chemin.

Encore une fois, un gros merci à tous !



Marcel Richard



## NOUVELLES MUNICIPALES

### Juillet 2014 :

Le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux de rapiéçage exécutés sur la rue St-Jean-Baptiste (20 751,36 \$) pour un montant subventionné de 20 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

La Municipalité adopte le règlement numéro 106-2014 créant le Parc de L'Île pour les motifs suivants :

- L'importance de la rivière du Chêne, du canal et de l'ancienne île située à l'embouchure de la rivière dans l'histoire de Leclercville;
- La qualité exceptionnelle du site comme espace naturel;
- La volonté du conseil municipal d'assurer la conservation de ce site pour les générations futures;
- La volonté du conseil municipal de consacrer un territoire à des fins récréatives pour les citoyens de Leclercville et les visiteurs.

La MRC de Lotbinière a versé à la municipalité de Leclercville un montant de 7 550 \$ représentant notre remise du partage du fonds régional des carrières et sablières pour l'année 2013.

Le conseil municipal appuie la demande du regroupement du gyrophare vert dans ses revendications auprès de l'Assemblée nationale pour l'utilisation de gyrophares verts dans les situations d'urgences.

La municipalité verse la somme de 110 \$ au Cercle des Jeunes Ruraux de Leclercville représentant notre participation à leur activité d'exposition locale.

### Août 2014 :

La Municipalité adopte le règlement numéro 107-2014 concernant les animaux domestiques. Ce règlement abroge et remplace les règlements qui existaient sur ce sujet.

Malgré la bonne foi et les bons services rendus par madame Debbie Dion, la candidature de celle-ci n'a pu être retenue pour le poste de directrice générale. Celle-ci conserve ses fonctions actuelles jusqu'à nouvel ordre.

La Municipalité renouvelle le contrat de location de la salle municipale avec le Club de l'Âge d'Or de Leclercville.

**MADA-FAMILLE**

**CONSULTATION  
PUBLIQUE**

**DIMANCHE  
28 SEPTEMBRE**

**SALLE MUNICIPALE DE  
LECLERCVILLE**

**10 H À MIDI**

## Le mot de l'inspecteur

Déjà la fin de l'été ! Ce fut vraiment trop court... et loin d'être inactif. Je profite donc de ce début d'automne pour faire le point sur les ajustements faits à la réglementation et pour quelques petits rappels.

**Zone Scolaire :** En cette période de retour à l'école, n'oubliez pas: **la rue de l'Église est une zone scolaire.** Les enfants qui fréquentent l'école sont... des enfants!



Soyez doublement prudents et réduisez votre vitesse... surtout aux heures

de rentrée ou de sortie et lors des récréations. Les contrevenants s'exposent aux foudres de Madeleine... attention, elle est particulièrement agressive depuis qu'elle a sa scie à chaîne! Lorsque les feux des autobus scolaires clignotent, vous devez immobiliser votre véhicule. Après tout, vous n'êtes pas si pressé pour venir payer un compte de taxes ou pas assez immature pour mettre en péril la vie de votre propre enfant que vous venez reconduire à l'école!

**Les appentis :** La question n'avait jamais été soulevée, mais voilà qu'en quelques mois, j'ai reçu quelques demandes à cet effet : un appentis (ce petit toit qu'on adosse à un bâtiment) est-il calculé dans la superficie du bâtiment? Après vérification, la réponse est OUI. Leur superficie s'ajoute à celle des bâtiments. Leur construction nécessite donc un permis.

**Le règlement pour le parc de l'île.** Lors de la séance du mois de juin, le conseil a adopté une réglementation spécifique au parc de l'île, afin d'assurer le bon ordre et la paix par les utilisateurs de ce lieu. Le règlement touche à plusieurs points (nombre de nuitées,

respect des lieux, mesures pour assurer la tranquillité etc.) et est affiché au bloc sanitaire, bien à la vue des usagers. Il serait trop long d'énumérer ici tous ces points, mais je vous invite à en prendre connaissance lors de votre prochaine visite au parc.

**Le règlement sur les animaux domestiques.**

Lors de la séance d'août, le conseil a adopté un règlement sur les animaux domestiques, en remplacement de ceux qui existaient sur ce sujet. Une refonte de ces règlements était rendue nécessaire à cause des ajouts ou précisions apportées au cours des ans. À l'exception des licences pour les chiens (articles qui n'étaient pas mis en vigueur), la plupart des mêmes obligations sont maintenues pour les chiens (maximum 3 animaux dont pas plus de 2 chiens, espèces interdites, nuisances causés par les chiens, etc.), avec ajout de précisions pour les sites d'élevage ou de pension reconnus. Par contre, il y a quelques ajouts importants pour l'ensemble des citoyens : les chats errants peuvent désormais être considérés comme une nuisance, tout comme le fait de les abriter ou de les nourrir. Peut aussi être considéré comme une nuisance le fait de laisser errer ses chats domestiques, de ne pas ramasser leurs excréments ou nettoyer leur « marquages de territoire », etc. Cette mesure était rendue nécessaire, considérant le grand nombre de plaintes reçues à ce sujet au cours des dernières années. Vous trouvez cela compliqué? Souvenez-vous simplement qu'on a maintenant un nouveau règlement pareminou !



## Et des petits messages des pompiers

**Encore les feux :** N'oubliez pas, si vous désirez faire un feu à ciel ouvert, il faut obtenir **l'autorisation préalable** du responsable des pompiers (René Bernard, no de téléphone 292-3003) quelle que soit la date ou la condition climatique. Notez que cette autorisation peut être annulée si les conditions climatiques changent et qu'il peut y avoir un danger pour la propagation du feu. Le déplacement des pompiers pour une fausse alerte pourrait vous entraîner des frais. Toutefois, aucune autorisation n'est nécessaire pour les feux dans les foyers (contenants) prévus à cet effet. Si vous songez à faire brûler des feuilles et brindilles, pensez au désagrément (nuisance) que peut causer une fumée dense pour le voisinage. Il est facile de disposer de ses feuilles (en vrac; sans les sacs de plastique) au site de dépôts verts de la municipalité.

**La saison du ramonage est arrivée :** Avec l'automne, le temps est venu de se préparer pour l'hiver. Au cours des prochains mois, tout comme l'hiver dernier, votre cheminée

travaillera dur, surtout si vous chauffez beaucoup au bois. Pensez efficacité et sécurité : faites ramoner votre cheminée pour enlever la suie et la créosote. Une cheminée encrassée donne un rendement amoindri et risque de flamber. Un feu de cheminée est un événement grave qui peut causer beaucoup de dommages, sinon la perte de la maison.

## AVIS IMPORTANT

**Veillez prendre note que nous sommes à la recherche d'un directeur(trice) général (e) pour notre municipalité. Je vous invite à surveiller l'annonce qui paraîtra bientôt sur notre site internet et dans le journal Le Peuple de Lotbinière**

**Marcel Richard, maire**

## SÉANCE D'INFORMATION

**OFFERTE PAR LE SERVICE DE PROTECTION DE LA FAUNE  
LUNDI 22 SEPTEMBRE À 19 H 30  
SALLE MUNICIPALE DE LECLERCVILLE**

Lors de cette rencontre, deux agents de protection de la faune et un biologiste du Groupement Agro-Forestier Lotbinière-Mégantic aborderont divers sujets tels que : les animaux importuns, le piégeage, la chasse en général, les chiens errants, la présence d'ail des bois et la pêche dans la rivière du Chêne.

Ils feront part également de la découverte récente d'une importante frayère de bar rayé à l'embouchure de cette rivière.

Venez en grand nombre !



## Nouvelles du Club FADOQ Leclercville

Les vacances sont maintenant terminées. Merci à tous ceux et celles qui sont venus jouer à la pétanque. Nous avons eu une très belle saison.

En septembre, nous reprendrons les activités à l'intérieur. Le 9, nous jouerons aux cartes à 13h00, et il en sera ainsi tous les mardis de chaque semaine. Il nous fera plaisir d'accueillir tous ceux qui se joindront à nous.

Autres activités :

28 sept : soirée de danse à 20h00 à la salle municipale

30 sept, 25 nov : 13h00 bingo et cartes à la petite salle

26 oct, 23 nov : danse. *Il en sera ainsi tous les quatrièmes dimanches du mois, de même que pour le bingo le mardi suivant.*

Dîner de Noël : 7 décembre

En ce qui concerne le repas de la CPAL pour le défi Chaque minute compte, nous avertirons les participants lorsque la date sera fixée.

## DES NOUVELLES DE LA CDECL : l'heure du bilan

Je suis très heureux et fier de l'expérience que nous avons faite cet été au presbytère. En effet, vous avez pu visiter notre présentation sur l'histoire de Leclercville et, comme vous le savez, ce genre de réalisation exige de très nombreuses heures de travail. Je voudrais encore une fois remercier Francine Lemay, Sara Perreault et Réal Beudet et tous nos collaborateurs pour cette grande réussite installée en permanence et qui sera mise à jour annuellement. Je souligne également que c'est grâce à ces mêmes personnes et la collaboration de plusieurs d'entre vous que l'exposition de nos familles souches a été réalisée, merci donc à vous tous.

Merci à nos Fermières pour leur œuvre magnifique qui représente à elle seule de très nombreuses heures de travail et beaucoup de dextérité. Merci également aux responsables et participants du concours de photos, entre autres Sonia Lafond et Marlène Robin. Je souhaite que vous repreniez cette expérience, vous êtes les bienvenues.

Finalement, un merci spécial aux élèves et enseignantes de notre école qui, avec la collaboration de Yolande Bernier, ont réalisé de si jolies œuvres. Bien que le bilan ne soit pas tout à fait complet, je puis affirmer que les expositions mentionnées plus haut ont connu un vif succès. En effet, sans compter les deux grandes fins de semaine, nous avons accueilli près de 400 visiteurs, et à lire et entendre les nombreux commentaires, ce fut grandement apprécié. Puisque nous parlons d'accueil, je m'en voudrais de ne pas mentionner nos deux guides, Yasmine et Axelle, qui ont reçu avec charme et compétence tous ces visiteurs. Je vous reviendrai lors de notre prochaine parution pour vous parler de nos prochains projets. À bientôt.

Benoît Lemay, président CDECL



Bonjour gens de Leclercville,

Comme on peut le constater, les journées commencent à raccourcir, ce qui va nous ramener encore à l'automne, mais en cette saison de 2014, pour beaucoup, nous ne pourrions pas oublier que ce fut une année spéciale avec les fêtes du 150<sup>e</sup>.

Je ne sais pas trop comment vous dire toute la fierté et toute la reconnaissance que le comité organisateur ressent ces temps-ci après avoir reçu beaucoup de félicitations de la part de tous ceux qui ont participé aux diverses activités des fêtes du 150<sup>e</sup>.

Ce fut, vous en conviendrez, un grand succès. Nous avons appris à voir les gens d'une façon différente et nous avons été très surpris de constater que toute la population tenait à faire sa part comme bénévole ou en décorant les maisons et parterres de fleurs, etc.

Seule ombre au tableau, malheureusement lors de la course de tacots, monsieur le maire, frustré d'avoir perdu la course contre moi, m'a violemment heurté à l'arrière avec son tacot et mon coussin gonflable ne s'est pas ouvert. Mauvais perdant! Je me suis remis de mes émotions et je ne lui en veux pas (joke).

Au moment d'écrire ces lignes, la clôture des fêtes se fera la grande fin de semaine de la fête du Travail. Le comité des fêtes du 150<sup>e</sup> conjointement avec les loisirs ont tous mis en œuvre pour que ce soit un succès et je suis certain que personne ne sera déçu.

En terminant, je dis à tous 150 fois merci et bravo, nous avons de quoi être fiers de ce que nous avons accompli.

Pays d'espoir, pays tranquille, Ste-Emmélie de Leclercville!

Ce fut un honneur!

Gilbert Demers, prés.

P.S. Les DVD (20\$) et albums souvenirs (30\$) sont en fabrication. Réservez maintenant avec Linda au 819-292-3331 (beau cadeau pour les fêtes!!!).



## Retour sur les festivités du 150<sup>e</sup> de Leclercville

C'est avec un grand sentiment de fierté et un brin de nostalgie que nous pouvons aujourd'hui vous annoncer que la grande aventure du 150<sup>e</sup> de Leclercville est maintenant terminée! Après plusieurs mois de rencontres, de discussions et de planification et après une multitude d'activités et d'événements qui ont su rassembler les Leclercvillois d'aujourd'hui et d'autrefois, nous pouvons tourner la page sur cette histoire qui laissera sûrement bien des souvenirs de gravés dans nos mémoires... Si vous permettez, faisons un retour sur les différentes activités qui ont marqué les dernières festivités estivales du 150<sup>e</sup>.

La fin de semaine des retrouvailles a débuté le jeudi 10 juillet 2014 par la soirée « Clin d'œil à nos aînés ». Un vin d'honneur a été servi ainsi que des bouchées préparées par le traiteur Larry, pendant que le président des Fêtes, le maire de la municipalité et les différents dignitaires se sont adressés à l'assistance. Dans la soirée, nous avons eu droit à un spectacle hilarant avec Guy Lemieux, Richard Héroux et Jacques Hébert. Environ 300 personnes ont assisté à cette représentation.



Le vendredi 11 juillet avait lieu la soirée Oktoberfest avec les groupes « Irish Bastard » et « Elixir de Gumbo ». Avec de la musique festive, un taureau mécanique, de la bière et des saucisses, tous s'en sont donnés à cœur joie pour faire de cette soirée une grande réussite! Près de 400 personnes étaient présentes sous le grand chapiteau.

Le samedi 12 juillet a débuté par la course de tacots. Plusieurs Leclercvillois avaient mis la main à la pâte pour construire le plus beau bolide et ont descendu la rue St-Jean-Baptiste à toute allure. Seize équipes s'étaient inscrites aux courses. Les grands gagnants de la journée ont été :

- 1<sup>ère</sup> position : Guy Lemay et Daniel Lauzé de St-Édouard
- 2<sup>e</sup> position : Sébastien Leduc et Dominic Martineau de Leclercville
- 3<sup>e</sup> position : Henri Péquignot et Gabriel Paquette de Leclercville





Ensuite, ce sont 825 personnes qui sont venues se régaler au méchoui servi par le traiteur Daniel Bellavance de Plessisville. Le souper a été suivi d'un discours du porte-parole des Fêtes, nul autre que Guillaume Lemay-Thivierge. Nous avons eu la chance de découvrir cet homme chaleureux et rempli de générosité dont les origines sont issues de notre milieu. Pour finir la soirée en beauté, le groupe « Les Belvédères », composé de Vincent Lemay-Thivierge et de ses musiciens, a fait danser tous les gens présents. Guillaume a aussi participé au spectacle. Un moment touchant de la soirée a été de voir la tante des deux hommes, madame Hélène Lemay,



se joindre au groupe avec son accordéon pour jouer une pièce de Gilles Vigneault qu'ils avaient l'habitude de chanter dans les fêtes de famille des Lemay autrefois. De plus, nous avons eu la chance d'entendre la chanson thème des fêtes, composée et interprétée par monsieur Jacques Hébert, qui a ensuite participé au spectacle des Belvédères, le temps de quelques chansons!



Le dimanche 13 juillet, pour clore les festivités, une grande messe s'est tenue à l'église. L'église n'avait pas été aussi bondée depuis longtemps! Ensuite, ce sont près de 749 personnes qui ont participé au brunch des retrouvailles sous le grand chapiteau. Malgré la température maussade, les gens étaient au rendez-vous et ont eu bien du plaisir à partager ce repas. L'après-midi s'est terminé avec le Royal 22<sup>ième</sup> régiment-musique des cadets de la région de l'Est.



Pour terminer les grandes festivités du 150<sup>e</sup>, le tournoi de balle annuel des Loisirs s'est tenu les 29, 30 et 31 août dernier. Le samedi après-midi a eu lieu un concours de scie mécanique. Le samedi soir, 325 personnes ont participé au méchoui servi encore une fois par Daniel Bellavance. Le dimanche soir, ce sont les Fermières de Leclercville qui ont servi 315 succulentes assiettes de spaghetti sous le chapiteau. Concernant le tournoi de balle, c'est l'équipe des Bernier-Pilote (contre Bernard-Daigle) qui a remporté la grande finale pour une deuxième année consécutive. Nous souhaitons encore une fois accorder de sincères remerciements à M. Jacques Hébert pour l'animation des ballades patrimoniales tout au long des activités du 150<sup>e</sup>. Il a fait un travail remarquable!



Le clou de la fin de semaine fut sans contredit le spectacle de Bob Bissonnette. Avec tout près de 650 personnes entassées sous le chapiteau, l'ambiance était électrisante. Bob a donné une excellente prestation devant la foule en délire en chantant ses plus grands succès et d'autres chansons connues. Le spectacle s'est terminé avec le DJ Christohe DJawsbreaker aux petites heures du matin.



Le comité organisateur des Fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de Leclercville souhaite vous remercier du fond du cœur pour votre implication et votre participation à toutes les activités qui ont eu lieu au cours de la dernière année. Que ce soit par votre présence au souper des Fermières, à la descente de canards, à la fin de semaine des retrouvailles ou au tournoi de balle annuel ou par la décoration de votre propriété, vous avez contribué à faire de ces festivités un grand succès qui nous a fait rayonner partout à travers la région.

Dans une petite communauté comme la nôtre, la réussite d'un tel événement ne serait pas possible sans l'apport de nombreux bénévoles. Nous pensons ici au comité de la décoration, au comité du bar, aux différents organismes de Leclercville (Loisirs, Fermières, Fabrique, Corporation de développement économique, etc.), aux élèves de l'école la Falaise, ainsi qu'à tous les bénévoles s'étant impliqués de près ou de loin dans les différentes activités.

L'organisation des Fêtes du 150<sup>e</sup> fut une grande aventure pour nous tous, Leclercvillois, que nous ne sommes pas prêts d'oublier. Lorsqu'ils seront grands, nos plus petits se souviendront d'avoir serré la main de Guillaume Lemay-Thivierge ou encore d'avoir été impressionnés par la course de tacots ou la fanfare. Pour nos aînés, ce fut sans aucun doute une merveilleuse occasion de rencontrer des gens perdus de vue depuis trop longtemps ou de visiter la municipalité en autobus avec les ballades patrimoniales.



Quoi qu'on en retienne, tous s'entendent pour dire que ce fut une année 2014 très agréable et que les Fêtes du 150<sup>e</sup> auront fait en sorte de développer des liens serrés entre les citoyens et de rassembler notre communauté.

Merci à vous tous!

Le comité du 150<sup>e</sup> anniversaire de Leclercville

Gilbert Demers (président), Marcel Richard (maire), Debbie Dion (secrétaire), Benoît Lemay, Jocelyne Bernier (trésorière), Steve Demers, Francine Lemay, Réal Beaudet, Josée Castonguay, Émélie Lemay, Katheline Lafond, Sonia Lafond et Christian Hébert.



# OCTOBRE 2014

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2 	3	4 Messe 19h30
5	6 Réunion du conseil municipal à 20h00	7	8	9 	10	11 Messe 19h30
12	13 Réunion des Fermières	14	15	16 	17	18 Messe 19h30
19	20	21	22	23 	24	25 Messe 19h30 Souper lazzagne Funière Félicitation basique
26 Danse de la Fadoq	27	28	29	30 	31	



# NOVEMBRE 2014

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1 Messe 19h30
2	3 Réunion du conseil municipal à 20h00	4	5	6 	7	8 Messe 19h30 Souper Fermières
9	10 Réunion des Fermières	11	12	13 	14	15 Messe 19h30
16	17	18	19	20 	21	22 Messe 19h30
23 Danse Exdog /30	24	25 Bingo et cartes Exdog à 13h	26	27 	28	29 Messe 19h30



## DÉFI CHAQUE MINUTE COMPTE

Encore une fois, cette année, Leclercville a été déclarée championne de toutes les municipalités de la MRC de Lotbinière au « DÉFI Chaque minute compte » du Carrefour des personnes âgées de Lotbinière (CEPAL). À cet effet, monsieur Maurice Faucher, représentant FADOQ secteur Tilly, a remis à madame Emélie Lemay le premier prix pour avoir réuni le plus grand nombre de participants (117) et obtenu la meilleure cote. C'est la seconde fois en 3 années de présentation que nous remportons cet honneur. Félicitation et bravo à tous les participants et aux membres du comité organisateur!

### Bilan du Défi « Chaque minute compte 2014 »

Tableau de la participation des 18 municipalités de Lotbinière

Localités	Participants au défi	Total de minutes	# de 50 ans + dans municipalité	Total minutes / # de 50 ans dans municipalité	Rang
Leclercville	117	259772	235	1105	<b>1</b>
Joly	105	285412	395	722	<b>2</b>
St-Sylvestre	90	243723	382	638	<b>3</b>
Ste-Agathe	57	127200	475	268	<b>4</b>
St-Patrice	34	86619	395	219	<b>5</b>
Laurier-Station	83	209789	970	216	<b>6</b>
St-Flavien	70	120975	583	207	<b>7</b>
St-Édouard	34	84101	470	179	<b>8</b>
St-Gilles	53	135070	805	168	<b>9</b>
Dosquet	25	58046	360	161	<b>10</b>
St-Antoine	24	85492	760	112	<b>11</b>
St-Agapit	41	137237	1230	111	<b>12</b>
Issoudun	13	29650	285	104	<b>13</b>
Val Alain	14	36891	365	101	<b>14</b>
St-Apollinaire	66	158253	1686	94	<b>15</b>
Ste-Croix	36	84585	1098	77	<b>16</b>
Lotbinière	19	32396	505	64	<b>17</b>
St-Narcisse	7	13685	380	36	<b>18</b>
<b>Total</b>	<b>888</b>	<b>2 188 898</b>	<b>11379</b>		

Les localités de St-Gilles et de Ste-Agathe ont plus que doublé le nombre de participants dans leur localité. Respectivement, entre 2013-2014, il y a eu une augmentation de 16 à 53 participants et 24 à 57 participants. La participation dans 9 localités a augmenté, entre 6% et 79%, 2 localités ont maintenu stable leur nombre de participants et 5 localités ont diminué de quelques participants.

## PROJET DE REGROUPEMENT

de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Chêne (Lotbinière)  
et de la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard

### AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Lundi 29 septembre 2014 | 19 h 30

Salle municipale de Parisville  
1260, rue Saint-Jacques  
Parisville



**Desjardins**

Caisse populaire de la Rivière  
du Chêne (Lotbinière)

819 292-2707 • 1 877 292 2707  
desjardins.com/caissedelariviereduchene

## ANNUAIRE DE LOTBINIÈRE

Afin de préparer la prochaine parution de l'Annuaire de Lotbinière  
(janv 2015)

pour que nous ayons un outil plus fiable et efficace que jamais;

Les citoyens sont invités à nous contacter pour toutes  
corrections, retraits, ajouts...

Peuvent nous contacter également les citoyens qui n'ont  
qu'un cellulaire (pas de ligne téléphonique  
conventionnelle) et qui souhaiteraient y être répertoriés.

Nous contacter entre 8h et 20h du lundi au vendredi au :  
**418-905-3013** ou par  
courriel à: [info@cclotbiniere.com](mailto:info@cclotbiniere.com)

Ces corrections seront possibles avant le 31 octobre 2014

Merci aux municipalités de nous aider en diffusant cette annonce !



# Yoga

# Automne 2014

**LOTBINIÈRE**

**Yoga doux**

**Mardi 17h45 à 19h00**

**Début : 16 sept.**

**LOTBINIÈRE**

**Yoga modéré**

**Mardi 19h15 à 20h00**

**Début : 16 sept.**

**LECLERCVILLE**

**Yoga doux**

**Mardi 14h30 à 15h45**

**Début : 16 sept.**

*Réservez votre place. 12 cours de 75 minutes pour 120\$*

**Essais gratuits et cours offerts aussi dans d'autres municipalités. Contactez-moi!**

**COURS D'ESSAI GRATUITS**

**LOTBINIÈRE**

**Mardi 9 sept. 17h45**

**Doux**

**Mardi 9 sept. 19h15**

**Modéré**

**LECLERCVILLE**

**Mardi 9 sept. 14h30**

**Doux**



**(819)292-2142 / (418)522-9901**

**yoga.nora.byrne@gmail.com**

**Professeure de yoga certifiée**



SAMEDI LE 25 OCTOBRE À 18 h

Au centre Chartier-de-Lotbinière

Pour souligner le lancement de sa 20<sup>e</sup> saison, le Centre de ski de fond et raquette La Pinière vous invite à un souper lasagne suivi d'une soirée dansante.

Au programme :

- ♦ calendrier des activités hivernales
- ♦ montage photos
- ♦ nombreux prix de présence
- ♦ déguisements optionnels (thème : disco 1980)
- ♦ jeux pour les plus jeunes
- ♦ bar sur place
- ♦ DJ Christo

Admission : 20\$ : adultes  
10\$ : 18 ans et moins  
Gratuit : 5 ans et moins

Réservation: 418-796-3276 819-292-2220  
skilapiniere@hotmail.com

## Les jeunes marcheurs

Les Jeunes Marcheurs et leurs alliés ont vécu toute une aventure les samedi 9 août et dimanche 10 août derniers. Les Jeunes Marcheurs, c'est un nouveau groupe de vie fraternelle catholique pour les jeunes de 12 à 25 ans du regroupement des paroisses de Ste-Françoise, Fortierville, Parisville, Deschaillons, Leclercville, Lotbinière, St-Édouard et Ste-Croix. Cette année, le défi à relever était de marcher 65 km en deux jours de Ste-Françoise à Ste-Croix. Pendant sept mois, quelques jeunes et quelques adultes (un comité d'organisation de dix personnes) ont cru en ce projet ambitieux et ils y sont arrivés ! Avec le thème « Marchons dans la foi » et avec entre autres l'objectif de témoigner de l'unité entre nos huit communautés chrétiennes, la jeunesse locale a triomphé !

Le départ a eu lieu à 8h15 à partir du nouveau Centre multifonctions et lieu de culte de Ste-Françoise qui avait été mis à notre disposition grâce à l'accord du maire et à l'accueil d'une des responsables du Centre. Nous avons une halte devant chacune des huit églises de nos communautés. Nous avons pique-niqué à Parisville pour le premier dîner. Le souper a eu lieu en deux temps, un amuse-gueule à la halte routière de Leclercville et un souper préparé par les bénévoles de l'équipe avec la nourriture si généreusement donnée par nos commanditaires et bonifiée du service dévoué des Fermières et du comité des loisirs de Lotbinière. Le souper et le coucher, ce soir-là, eurent lieu dans les locaux de l'édifice municipal à Lotbinière. Au « jour deux » du pèlerinage, le départ a encore une fois eu lieu à 8h15, en route pour St-Édouard où, une fois rendus, certains ont pu assister à la célébration eucharistique et d'autres répéter les chants en vue de la célébration finale. Nous nous sommes régalés à la salle municipale de St-Édouard où les Fermières nous ont reçus et servi un délicieux buffet avec une très grande gentillesse. La dernière étape, vers Ste-Croix, ne fut pas sans belles surprises. L'abbé Alain Pouliot, venu de Québec en délégué de Mgr Lacroix, a marché à la rencontre du groupe et nous avons fait la dernière heure de marche en sa compagnie. Arrivés au dernier kilomètre de marche, avant d'arriver à l'église de Ste-Croix, quelques vaillants jeunes marcheurs ont même couru jusqu'à destination ! Nous avons ensuite participé tous ensemble, avec les membres de l'assemblée, à la célébration eucharistique « spécial jeunesse ». Nous avons chanté, ri, échangé, prié ! La foi était de mise dans cette belle aventure, comme l'a souligné l'abbé Pouliot dans son homélie. Une foi vivante, qui marche, qui peine un peu, qui crée des liens, qui chasse la peur et surtout, qui goûte à la joie de l'Évangile ! Après la célébration, la salle au sous-sol de l'église avait été préparée par le président de la Fabrique et ses collaborateurs. Lui-même et une partie de l'équipe de l'organisme communautaire « Entraide Ste-Croix » nous attendaient avec le sourire pour nous servir le succulent repas gastronomique qu'ils nous avaient préparés ! À la fin, il fallait bien nous quitter et rentrer chacun chez soi, non sans se promettre de se retrouver lors de la prochaine année pastorale à l'automne. Au total, 18 personnes ont marché durant ces deux jours, dont douze jeunes de 12 à 22 ans. Deux jeunes et une adulte ont réussi à marcher les 65 km au complet et sept autres ont marché aussi de grandes distances : 24 km, 44 km et plus de 50 km ! La mission est accomplie, bravo à nos Jeunes Marcheurs et à leurs alliés qui ont cru en eux et en Dieu qui leur a donné la force de continuer d'avancer !

**Un grand merci à tous nos commanditaires et collaborateurs** de la part du comité d'organisation de la marche-pèlerinage jeunesse qui a eu lieu les 9 et 10 août derniers sur la route de Ste-Françoise à Ste-Croix. Merci aux gens dévoués des Cercles des Fermières et du Comité des loisirs de Lotbinière, du Cercle des Fermières de St-Édouard, du Club Optimiste de St-Édouard, de l'organisme Entraide Ste-Croix, des Impressions Multi-Images, des Métros Dubuc (Ste-Croix et Deschaillons) et du Marché ami Yvon Beudet de Lotbinière.

Merci aux maires, membres des conseils municipaux, personnel des édifices municipaux et aux marchands des huit communautés (pour l'accueil, les autorisations et la publicité). Merci aux autorités ministérielles et civiles. Merci aux bénévoles, présidents et marguilliers des huit églises/lieux de culte (Ste-Françoise, Fortierville, Parisville, Deschaillons, Leclercville, Lotbinière, St-Édouard et Ste-Croix). Merci aux autobus Gaston Lemay. Merci à tous ceux qui ont mis la main à la pâte et à tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à l'événement, ne serait-ce que par votre prière ou par votre présence aux célébrations eucharistiques. Merci aux prêtres qui ont béni notre aventure et célébré notre « Marche dans la foi », l'abbé Alain Pouliot, vicaire épiscopal du Diocèse de Québec, l'abbé André Thivierge, curé et vicaire de notre regroupement, l'abbé Jean-Paul Lacroix, curé et vicaire de notre regroupement, l'abbé Yves Poulin, l'abbé Pierre Beaudet et l'abbé Yvon Trottier. Merci aux parents ! Merci Luzia pour le dépliant ! Merci Béatrice, Jasmine, Mélissa, Catherine, Nathalie, Francis, Sylvie, Gaston, Suzanne, Aline, Isabelle, Jo'Anne, Cécile, Marie-Andrée et Charles-Édouard! Merci à Dieu et aux saints patrons protecteurs! Bravo à tous les Jeunes Marcheurs – et moins jeunes ! Défi relevé !

Jo'Anne Busque, agente de pastorale stagiaire pour les huit communautés, - de Ste-Françoise à Ste-Croix - au nom du comité d'organisation de la marche-pèlerinage jeunesse et de l'équipe pastorale.

## **Pèlerinage à la Basilique-Cathédrale Notre-Dame de Québec et à la Porte sainte Samedi le 25 octobre 2014**

Cette année, la paroisse Notre-Dame de Québec, première paroisse catholique en Amérique du Nord fête le 350<sup>e</sup> de sa fondation. Les paroisses et diocèses de toute l'Amérique du Nord sont appelés à y venir en pèlerinage, à célébrer ensemble avec fierté notre foi reçue des ancêtres et toujours vivante chez nous et franchir la Porte sainte.

La date du samedi **25 octobre 2014 de 9h00 à 15h30** a été retenue pour notre **communion de communautés Long du Fleuve**.

### **Autobus (3 circuits), heure de départ, inscription**

**Leclercville 7h00 – Lotbinière 7h15**  
*inscription: Jocelyne Pérusse 819-292-2989*

**St-Édouard 7h00 - Ste-Croix 7h15**  
*inscription : Edith Lemay 418-796-2221*

**Deschaillons 7h00 – Parisville 7h10 – Fortierville 7h20—Ste-Françoise 7h30**  
*inscription : Mario Lebrun 819-696-7448*

**Coût (autobus) : 12\$**

**Dîner au Café Buade : 19\$**

Prévoir avoir à marcher au moins 15 minutes dans le vieux Québec.  
Pour entrer dans la démarche spirituelle de ce pèlerinage, deux soirées de réflexion seront offertes en septembre et octobre.  
Informations : 819-696-7448 ou 418-796-2044



## La médaille du Lieutenant-Gouverneur à Réal Beudet

Lors d'une cérémonie protocolaire tenue à Charny le 4 mai dernier, le Lieutenant-Gouverneur du Québec, l'Honorable Pierre Duchesneau, a remis la médaille d'argent du Lieutenant-Gouverneur à Réal Beudet pour ses nombreuses activités bénévoles. Lors de l'impressionnante cérémonie, l'Aide de camp du Lieutenant-Gouverneur a souligné son travail pour l'Association des Familles Beudet par la publication de livres sur l'histoire de la famille Beudet ainsi que celle de Leclercville. Il a également mentionné son implication dans divers organismes tels que la Fabrique Ste-Emmélie, l'Âge d'Or Fadoq de Leclercville, la Société Patrimoine et Histoire des Seigneuries de Lotbinière (SPHSL), etc.



Le maire de Leclercville, monsieur Marcel Richard, était au nombre des dignitaires participant à cette cérémonie.

Photo, bureau du Lieutenant-Gouverneur du Québec

### *La Fête de la Fidélité*



Vous êtes mariés depuis 5, 10, 15, 20 ans... ? Nous vous invitons à venir souligner votre anniversaire de mariage lors de la Fête de la Fidélité qui se tiendra à l'église de Leclercville le 22 novembre prochain à 19h30.

Veillez nous informer à l'avance de votre participation en communiquant avec nous sans tarder. Nous vous attendons en grand nombre!

Pauline Bilodeau : (819) 292-2735  
Chantale Lemay : (819) 292-3491





**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

**Les citoyens de Chaudière-Appalaches invités à s'exprimer sur l'eau souterraine**

Dans le cadre du Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) en Chaudière-Appalaches, les citoyens de la région sont invités à compléter un questionnaire sur leurs préoccupations au sujet de la quantité et de la qualité de l'eau souterraine.

Une vaste étude visant à dresser un portrait de l'eau souterraine en Chaudière-Appalaches est en cours de préparation et sera rendue disponible en 2015. Puisque l'eau souterraine alimente en eau potable environ 50 % de la population de la région (comparativement à 20 % - 25 % pour l'ensemble du Québec), il est souhaitable de connaître les perceptions de la population par rapport à cette précieuse ressource.

Le sondage est disponible sur la page Web du PACES en Chaudière-Appalaches ([www.obv-ca.org/paces](http://www.obv-ca.org/paces)), où d'autres informations pertinentes sur le projet sont présentées.

Le bilan des préoccupations citoyennes et des problématiques connues relatives à l'eau souterraine servira de base pour l'élaboration de priorités régionales. Ces dernières orienteront la gestion de la ressource en vue d'en favoriser un approvisionnement durable.

Le projet est mis en œuvre par l'Institut national de la recherche scientifique – Centre Eau Terre Environnement (INRS-ETE) et les organismes de bassins versants (OBV) de la région de la Chaudière-Appalaches grâce au soutien financier du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches et de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Les partenaires régionaux sont, en plus de la CRÉ et des OBV, huit MRC, la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

**Pour information**

Marie-Hélène Cloutier, biologiste

Coordonnatrice régionale — Eaux souterraines

Pour les organismes de bassins versants de la région de la Chaudière-Appalaches

Hébergée par le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

Téléphone : 418 389-0476

Télécopieur : 418-387-7060

Courriel : [paces\\_chaudiere-appalaches@cobaric.qc.ca](mailto:paces_chaudiere-appalaches@cobaric.qc.ca)

## LE MINISTRE BARRETTE SOULIGNE L'IMPORTANCE D'ASSURER L'ACCÈS AUX EXAMENS DE MAMMOGRAPHIE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Sensible aux difficultés que peuvent rencontrer les femmes handicapées désireuses de participer au Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS), le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, a rencontré aujourd'hui la présidente du Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ), madame Linda Gauthier, et a réitéré l'importance d'assurer l'accès aux examens de mammographie pour les personnes à mobilité réduite.

« Il importe que toutes les femmes du Québec puissent avoir accès à des examens de mammographie, quelle que soit leur condition physique. J'invite l'ensemble des centres de dépistage désignés à tout mettre en œuvre afin de faciliter cet accès aux personnes à mobilité réduite et, s'ils se trouvent dans l'incapacité de pouvoir les servir, à s'assurer que ces personnes soient redirigées vers un autre centre afin qu'elles puissent bénéficier de ce service non seulement dans les meilleurs délais, mais aussi le plus près possible de chez elles », a déclaré le ministre Barrette.

Rappelons en effet qu'afin d'assurer une accessibilité et une offre de service optimale aux examens prévus par le PQDCS, plusieurs centres ont été désignés dans chaque région. Ainsi, si un centre ne peut offrir à une femme un examen de mammographie, pour une raison ou une autre, celui-ci doit rediriger cette personne vers un autre centre de dépistage désigné qui pourra lui assurer un examen de qualité adapté à sa situation particulière.

« La Loi sur la santé et les services sociaux stipule que toute personne a le droit de recevoir des services de santé et des services sociaux adéquats de façon personnalisée et sécuritaire. J'invite donc toutes les femmes ayant des besoins particuliers et qui désirent participer au Programme québécois de dépistage du cancer du sein à communiquer avec le Centre de coordination de services du Programme de leur région, dont les coordonnées apparaissent dans la lettre les invitant à participer au Programme, ainsi que sur le site Internet du Ministère », a conclu le ministre Barrette.

Renseignements : Marie-Ève Morneau  
Attachée politique aux communications  
du ministre de la Santé et des Services sociaux  
418 266-7171

## La cohabitation 24h/24 parents-bébé implantée à l'Hôtel-Dieu de Lévis

Depuis le lundi 16 juin 2014, la cohabitation 24 heures sur 24 est implantée à l'Unité mère-enfant du CSSS Alphonse-Desjardins (CSSSAD). Cette pratique est une norme dans les hôpitaux du Québec en raison de ses nombreux bienfaits. « Nous sommes heureux d'offrir la cohabitation 24 heures sur 24 car cela a des effets bénéfiques pour les bébés et les parents » a noté M. Michel Laroche, directeur Famille-Enfance-Jeunesse du CSSSAD. En effet, la cohabitation permet au bébé de mieux s'adapter à la vie extra-utérine, de dormir plus calmement, de se sentir confortable, au chaud et en sécurité auprès de ses parents. De leur côté, les parents apprennent à mieux connaître leur nouveau-né et à se sentir plus confiants lors du retour à la maison. La pouponnière est désormais réservée aux bébés qui nécessitent des soins en raison de leur état de santé. Les parents d'enfants prématurés ou malades, de même que les intervenants qui sont à leur chevet, ont ainsi tout l'espace requis pour demeurer auprès des bébés et pour travailler adéquatement.



## Un message des Fermières de Leclercville

Le dimanche soir 31 août, les Fermières de Leclercville ont participé à la clôture des fêtes du 150<sup>ième</sup> en servant le souper spaghetti, préparé par les Fermières avec l'aide de M. Robert Guénette.

Le Cercle de Fermières de Leclercville laisse en souvenir de ces fêtes une murale relatant l'histoire de Leclercville, qui restera exposée à la mairie. Merci à ces membres Fermières qui ont collaboré à la confection de ces carreaux pour la réalisation de ce projet.

Le 8 novembre prochain aura lieu notre souper canadien suivi, en musique, par le groupe « Polyphonie ». Le Cercle de Leclercville soulignera ses 80 ans d'histoire. Des cartes seront en vente pour le souper vers la fin septembre auprès des Fermières.

Des artisanes sont en confection de pièces d'artisanat pour notre tirage annuel.

Jocelyne Bernier  
Comité Communications



## Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église  
Leclercville (Québec) G0S 2K0  
Téléphone : (819) 292-2331  
Télécopieur : (819) 292-2639

[mun.leclercville@videotron.ca](mailto:mun.leclercville@videotron.ca)  
[www.munleclercville.qc.ca](http://www.munleclercville.qc.ca)



### Membres du conseil municipal :

Marcel Richard (maire)  
Benoit Lemay (conseiller siège 1)  
André Leduc (conseiller siège 2)  
Sylvie Lemay (conseillère siège 3)  
Bruno Desrochers (conseiller siège 4)  
Daniel Lemay (conseiller siège 5)  
Denis Auger (conseiller siège 6)

Directrice générale : Francine B. Demers  
Directrice générale adj. : Debbie Dion

Dir. travaux publics : Édouard Paquette  
Téléphone : (819) 292-3229  
Cell. (418) 971-0055

Permis : Gilles Lamontagne (819) 292-2331

Salle municipale et location :  
Yvan Leroux (819) 599-0500

Location du chalet des loisirs :  
Sylvie Levasseur (819) 292-3251

Curé : André Thivierge (418) 796-2044

### Table des matières

Mot du maire .....	2
Nouvelles municipales .....	3
Mot de l'inspecteur .....	4
Message des pompiers .....	5
Fadoq - CDECL .....	6
Mot du président du 150 <sup>e</sup> .....	7
Retour sur les fêtes du 150 <sup>e</sup> .....	8
.....	9
.....	10
.....	11
Calendrier d'octobre .....	12
Calendrier de novembre .....	13
Défi chaque minute compte .....	14
Annuaire Lotbinière - Caisse pop.....	15
Cours de yoga .....	16
Souper lasagne de la Pinière .....	17
Les jeunes marcheurs .....	18
Pèlerinage à la basilique .....	19
Réal Beaudet - Fête de la fidélité.....	20
PACES Chaudière-Appalaches .....	21
Accès à la mammographie.....	22
Fermières .....	23
Contacts .....	24

<b>Ouverture bureau municipal :</b>	Lundi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h00
	Mardi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h00
	Jeudi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h00



**PROCHAINE PARUTION : 15 décembre 2014**

**Veillez nous faire parvenir vos articles avant le 1er décembre 2014**

**Courriel : [lechodesfalaises@hotmail.com](mailto:lechodesfalaises@hotmail.com) ou (819) 292-2331**

**Le comité du journal : Debbie Dion, Jocelyne Bernier, Benoît Lemay et Annie Jacques**